

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Bureau syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR <https://bande-rhenane-nord.fr>

LISTE DES DELIBERATIONS **BUREAU DU PETR DE LA BANDE RHENANE NORD** **SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2025**

Sous la Présidence de M. Hubert HOFFMANN, Vice-président, par suppléance pour le Président empêché

Membres présents : Hubert HOFFMANN, Jacky KELLER, Michel LORENTZ, Raymond RIEDINGER, Serge SCHAEFFER, Camille SCHEYDECKER et Jean-Louis SITTER

Membres excusés : Bernard HENTSCH, Denis HOMMEL, Christiane HUSSON et Pascal STOLTZ

Autre personne présente : Sylvie GREGORUTTI

Le Bureau du PETR a examiné les délibérations suivantes :

	Objet	Résultat du vote
1	Désignation du secrétaire de séance	Serge Schaeffer, désigné secrétaire de séance à l'unanimité
2	Approbation du procès-verbal de la réunion du Bureau du 3 juin 2025	FAVORABLE à l'unanimité
3	Avis à la modification n°1 du PLU de Beinheim	FAVORABLE à l'unanimité
4	Avis sur le permis d'aménager du lotissement « Le Canal Louis » à Drusenheim	FAVORABLE à l'unanimité
5	Demande de subvention au titre du soutien à l'ingénierie territoriale auprès de la Région Grand Est	FAVORABLE à l'unanimité

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : <https://bande-rhenane-nord.fr>

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR – 1A, route de Herrlisheim à Drusenheim 03 88 06 74 32